

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

| | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| Nom du produit | ANTICORIT WRC 165 XH |
| Autres moyens d'identification | Aucune information disponible. |
| Usage recommandé: | Inhibiteur de corrosion |
| Restrictions d'emploi: | Utilisation industrielle seulement |

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur

Fabricant

Nom de la société: Fuchs Lubricants Co.
 Adresse: 17050 Lathrop Avenue
 Harvey, Illinois 60426
 Téléphone: 708-333-8900
 Télécopie :: 708-333-9180

Personne à contacter: EHS Department
 E-mail: sds@fuchsus.com

Numéro d'appel d'urgence: 708-333-8900 (Bus. hrs) 800-255-3924 (24 hrs)

2. Identification des dangers

Classe de Danger

Dangers Physiques

Liquides inflammables Catégorie 4

Dangers pour la Santé

Corrosion ou Irritation de la Peau Catégorie 2
 Blessure ou Irritation Grave des Yeux Catégorie 2A

Toxicité inconnue - Santé

| | |
|--|--------|
| Toxicité aigüe, orale | 0 % |
| Toxicité aigüe, dérmale | 0 % |
| Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs | 100 % |
| Toxicité aiguë, inhalation, poussières ou brouillard | 67.5 % |

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Attention

Mention de Danger: Liquide combustible.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir cette étiquette). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Evacuation: Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Autres dangers ne donnant pas lieu à classement selon le SGH: Aucun(e).

3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

Mélanges

| Identité Chimique | Nom commun et synonymes | Numéro CAS | Teneur en pourcentage (%)* |
|--|-------------------------|------------|----------------------------|
| Asphalt, Asphalt, non-oxidized | | 8052-42-4 | 50 - 60% |
| Distillates (petroleum), hydrotreated light | | 64742-47-8 | 30 - 40% |
| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic | Mineral oil, | 64742-52-5 | 1 - 10% |
| Barium compound | Barium compound, | 93820-55-4 | 1 - 5% |

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz

sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers secours

| | |
|------------------------------|--|
| Ingestion: | Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise. Rincer la bouche. |
| Inhalation: | Transporter à l'air frais. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise. |
| Contact avec la Peau: | Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et enlever les chaussures et vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin. |
| Contact oculaire: | Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Consulter un médecin. |

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

| | |
|-------------------|--------------------------------|
| Symptômes: | Aucune information disponible. |
| Dangers: | Aucune information disponible. |

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

| | |
|--------------------|---|
| Traitement: | Consulter un médecin en cas de symptômes. |
|--------------------|---|

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque.

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

| | |
|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés: | Eau pulvérisée, brouillard, CO ₂ , agent chimique sec ou mousse standard. Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. |
| Moyens d'extinction inappropriés: | Éviter tout jet d'eau direct, qui disperserait et étendrait le feu. |
| Dangers spécifiques dus au produit chimique: | La chaleur peut provoquer l'explosion des récipients. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former. |

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

| | |
|---|--|
| Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: | Aucune information disponible. |
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: | Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. |

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Assurer une ventilation adéquate. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber le déversement avec de la vermiculite ou toute autre matière inerte, puis placer dans un récipient à déchets chimiques. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais. Stockage des liquides inflammables.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

| Identité Chimique | Type | Valeurs Limites d'Exposition | Source |
|-------------------|------|------------------------------|--------|
|-------------------|------|------------------------------|--------|

| | | | |
|---|------------|---------------------|--|
| Asphalt, Asphalt, non-oxidized - Aérosol, inhalable. - en soluble dans le Benzène | TWA | 0.5 mg/m3 | Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (09 2011) |
| Asphalt, Asphalt, non-oxidized - Fraction inhalable. - en soluble dans le Benzène | TWA | 0.5 mg/m3 | Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010) |
| Asphalt, Asphalt, non-oxidized - Fumée. | TWA | 5 mg/m3 | Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011) |
| Asphalt, Asphalt, non-oxidized - Fraction inhalable. - en soluble dans le Benzène | TWA | 0.5 mg/m3 | Les Etats-Unis. Valeurs de Limite de Seuil d'ACGIH (03 2012) |
| Distillates (petroleum), hydrotreated light - Vapeur. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales | TWA | 200 mg/m3 | Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009) |
| Distillates (petroleum), hydrotreated light - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales | TWA | 200 mg/m3 | Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010) |
| Distillates (petroleum), hydrotreated light - Vapeur. - exprimé en hydrocarbures totaux | 8 HR ACL | 200 mg/m3 | Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009) |
| | 15 MIN ACL | 250 mg/m3 | Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009) |
| Distillates (petroleum), hydrotreated light | TWA | 400 ppm 1,590 mg/m3 | Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011) |
| Distillates (petroleum), hydrotreated light - Non-aérosol. - exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales | TWA | 200 mg/m3 | Les Etats-Unis. Valeurs de Limite de Seuil d'ACGIH (03 2012) |
| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic - Brouillard | TWA | 5 mg/m3 | Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011) |
| | STEL | 10 mg/m3 | Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011) |

| | | | |
|--|------------|-----------|--|
| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic - Brouillard | TWA | 1 mg/m3 | Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013) |
| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic - Fraction inhalable. | TWA | 5 mg/m3 | Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015) |
| Barium compound - en Ba | TWA | 0.5 mg/m3 | Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009) |
| Barium compound - en Ba | TWA | 0.5 mg/m3 | Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (09 2011) |
| Barium compound - en Ba | TWA | 0.5 mg/m3 | Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010) |
| Barium compound - en Ba | 8 HR ACL | 0.5 mg/m3 | Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009) |
| | 15 MIN ACL | 1.5 mg/m3 | Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009) |
| Barium compound - en Ba | TWA | 0.5 mg/m3 | Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011) |
| Barium compound - en Ba | TWA | 0.5 mg/m3 | Les Etats-Unis. Valeurs de Limite de Seuil d'ACGIH (03 2012) |

**Contrôles Techniques
Appropriés**

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti. Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

**Protection de la Peau
Protection des
Mains:**

Aucune information disponible.

Autres:

Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

Protection Respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis du superviseur sur les normes de protection respiratoire de la société.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

| | |
|--|---------------------------------|
| État: | Liquide |
| Forme: | Aucune information disponible. |
| Couleur: | Noir |
| Odeur: | Légère, Pétrole/solvant |
| Seuil de perception de l'odeur: | Aucune information disponible. |
| pH: | Aucune information disponible. |
| Point de fusion/point de congélation: | Aucune information disponible. |
| Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition: | Aucune information disponible. |
| Point d'éclair: | 62.78 °C |
| Taux d'évaporation: | Aucune information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Aucune information disponible. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | |
| Limites d'inflammabilité - supérieure (%): | Aucune information disponible. |
| Limites d'inflammabilité - inférieure (%): | Aucune information disponible. |
| Limites d'explosivité - supérieure (%): | Aucune information disponible. |
| Limites d'explosivité - inférieure (%): | Aucune information disponible. |
| Pression de vapeur: | Aucune information disponible. |
| Densité de vapeur: | Aucune information disponible. |
| Densité: | Aucune information disponible. |
| Densité relative: | 0.93 |
| Solubilités | |
| Solubilité dans l'eau: | Insoluble |
| Solubilité (autre): | Aucune information disponible. |
| Coefficient de partition (n-octanol/eau): | Aucune information disponible. |
| Température d'auto-inflammation: | Aucune information disponible. |
| Température de décomposition: | Aucune information disponible. |
| Viscosité: | > 22 mm ² /s (40 °C) |

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Non réactif pendant l'utilisation normale.

| | |
|--|---|
| Stabilité Chimique: | Ce produit est stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de Réactions Dangereuses: | Aucun(e)(s) dans les conditions normales. |
| Conditions à Éviter: | Chaleur, étincelles, flammes. |
| Matières Incompatibles: | Aucune information disponible. |
| Produits de Décomposition Dangereux: | La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. |

11. Propriétés toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|------------------------------|--|
| Inhalation: | Les aérosols peuvent entraîner une irritation des voies respiratoires. |
| Contact avec la Peau: | Provoque une irritation cutanée. |
| Contact oculaire: | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Ingestion: | Nocif en cas d'ingestion. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Inhalation: | Aucune information disponible. |
| Contact avec la Peau: | Aucune information disponible. |
| Contact oculaire: | Aucune information disponible. |
| Ingestion: | Aucune information disponible. |

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

| | |
|-----------------------------|---|
| Ingestion | |
| Produit: | Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles. |
| Contact avec la peau | |
| Produit: | ETAmél (): 2000 - 5000 mg/kg |
| Inhalation | |
| Produit: | Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles. |

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

Autres effets: Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation
Produit: Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO
Produit: Aucune information disponible.

Potentiel de Bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)
Produit: Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)
Produit: Aucune information disponible.

Mobilité dans le Sol: Aucune information disponible.
Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales. Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. C'est la responsabilité de l'utilisateur de produit ou du propriétaire pour déterminer au moment de la disposition, qui se perdent les règlements doivent être appliqués.

Emballages Contaminés: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives au transport

TDG
Non réglementé.

